



Aménagement des berges et du quai de Font Pétourle à Bélarga (34)

Type : Maîtrise d'œuvre et DLE

Montant de l'étude : 15 815 €HT

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault

Date : 2007-2009

Présentation de l'opération :

Le Quai de Font Pétourle se situe en bordure immédiate du village et des habitations à l'aplomb du fleuve Hérault. Il constitue un contrefort, d'environ 5m de hauteur par rapport au niveau d'eau qui protège le village des crues les plus fréquentes. En décembre 2003, une crue de récurrence supérieure à la décennale a emporté la majeure partie de la berge présente au pied du quai de Font Pétourle : d'une largeur initiale d'environ 5 à 8 m, cette dernière est aujourd'hui réduite au minimum à 1 m de large. Les contreforts maçonnés du quai qui étaient auparavant masqués par les matériaux de la berge ont été mis à jour. De plus, la commune perd un espace de promenade au bord de l'eau cher à ses habitants.

Eléments de missions :

- . Avant-Projet (AVP)
- . Dossiers réglementaires (Dossier loi sur l'eau),
- . Projet (PRO)
- . Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT) et VISA
- . Suivi des travaux (DET) et assistance au maître d'ouvrage lors des opérations de réception (AOR).

L'aménagement prévoyait en amont la stabilisation de la berge par des techniques végétales, en limitant de décaissage afin de préserver au maximum les arbres en place. Au droit du quai lui-même, il était prévu de récupérer pour partie la largeur de la berge avant érosion ; cependant, malgré les investigations géotechniques prises en phase AVP, qui concluaient à la présence d'une épaisseur suffisante de sédiments, les techniques prévues permettant de retrouver la banquette devant le quai n'ont pu être réalisées, la roche mère étant affleurante : seuls des enrochements auraient pu être mis en œuvre ce qui était contraire aux volontés du maître d'ouvrage et de la Police de l'eau. Aucuns travaux structurants n'ont donc pu être mis en œuvre.



Avant travaux



Pendant travaux



Après travaux

Certificat de capacité

Désignation de la prestation :

Maitrise d'œuvre de la restauration de la berge et protection du quai de Font Pétourle, commune de Bélarga :

- Avant projet et projet de restauration des berges, AVP, PRO
- Elaboration du dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau,
- Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats : ACT, DCE, VISA
- Suivi de chantier : DET, OPC et AOR.

Montant de la prestation : 15 815 € HT

Date de réalisation : 2007 à 2010

Certificat :

Le signataire certifie que **RIPARIA** a exécuté les prestations ci-dessus suivant les règles de l'art et que leur règlement n'a donné lieu à aucune difficulté.

Appréciation particulière :

Le bureau d'études RIPARIA a su mettre en oeuvre avec efficacité ce programme de restauration tout en s'adaptant aux contraintes existantes sur le site.

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes Vallée de l'Hérault
2, Parc d'activités de Camalcé, BP 15
34150 GIGNAC
Tél : 04 67 57 04 50

Identité, signature et cachet du signataire :



Fait à GIGNAC, le 15 octobre 2010